

DONNONS-NOUS DES BANQUES...

Echanges de programmes ou échanges de données ?...

Pourtant, nous pensons que la puissance de l'informatique ne sera pleinement utilisée que lorsque l'on pourra interconnecter facilement des bases de données locales ou régionales (en respectant les libertés individuelles, évidemment).

Que l'on songe aux trésors de recherche, d'imagination et de travail de mise en forme recélés dans l'immense quantité des « enquêtes de terrain » menées dans les écoles et les collèges depuis des décennies.

Ouvrir l'école sur la vie ce n'est pas seulement emmagasiner, classer, répertorier, analyser, exploiter les manifestations multiformes de la vie sociale ; ce doit être aussi émettre dans la cité ce qui a été fabriqué, conçu, élaboré dans ses murs. Nous ne parlerons pas ici des raisons institutionnelles, politiques, sociales de cette espèce « d'enfermement » dont souffrent un trop grand nombre de travaux, d'enquêtes, de reportages. Mais, à l'évidence, une bonne partie de toutes ces « données » mériterait d'être divulguée. Rappelons simplement que la tarification de l'utilisation des réseaux télématiques reste indépendante de la distance tout en présentant un coût raisonnable (qui baissera avec l'augmentation du nombre des abonnés). La « filière électronique » (largement dotée en moyens financiers) doit favoriser l'essor de tous les réseaux et des terminaux télématiques (Transpac, câbles, fibres optiques, etc.), mais ce qui cause beaucoup d'angoisses à de nombreux responsables, c'est justement de savoir quoi mettre dans ces beaux appareils.

Et puisque l'on s'interroge sur les contenus, pourquoi l'Education nationale ne réserverait-elle pas de la place (c'est-à-dire des canaux et des volumes de transmission) pour rénover et amplifier une nouvelle forme de « correspondance scolaire » (et universitaire), transformant à plus ou moins long terme chaque établissement en une base locale de données, interrogeable par tous les autres secteurs (au moins d'un même « secteur », pas forcément géographique, puisque l'éloignement, on l'a vu, ne compte plus), mais aussi par des associations, des groupements, ou par le « public » lui-même, élèves et parents d'élèves réunis (à condition de prévoir des gardes-fous déontologiques...). Outre son « recentrage » et son repositionnement comme « pôle moteur » dans la société (le public y trouverait des données intéressantes, rassemblées ou élaborées par les élèves), l'école assumerait par des pratiques créatives son rôle de formation des futurs citoyens (elle les : déterroriserait » de l'informatique).

Les bases de données fourniraient des faits bruts, exploitables par d'autres, dans d'autres contextes, ou des faits analysés, que d'autres encore pourraient analyser à leur tour, afin de comparer leurs analyses.

Utopie ? Peut-être, mais si l'on veut que l'école devienne un lieu attractif de rencontres et d'échanges, un lieu de création et de réflexion, pourquoi se priver des possibilités que nous offre la technologie ?

Précisons bien que ce n'est pas en installant un terminal télématique dans une salle de classe que tout va changer. Il faudra que les élèves apprennent à devenir plus indépendants, à rechercher des documents, à construire des grilles d'exploitation et d'analyse. Tout ceci ne peut évidemment s'envisager sans une refonte profonde, réfléchie et responsable de l'acte d'enseigner à des citoyens des sociétés post-industrielles.

Ajoutons enfin qu'à l'instar des activités de création audiovisuelle, la conscience de faire une enquête, en sachant que les résultats pourront être consultés par d'autres, décuplera sûrement la motivation et justifiera d'importants efforts de vérification, de rigueur, dans la présentation et l'analyse.

Jean-Luc Michel

Le terminal d'ordinateur

Jeudi 9 juin, un monsieur du C.R.D.P. est venu nous porter le terminal d'ordinateur.

Il nous a expliqué comment il fonctionnait ; il faut le brancher sur le téléphone et faire les numéros de code. Avec le maître, nous avons cherché des renseignements sur la mésange et le coucou, mais ces renseignements n'étaient pas programmés.

Le lendemain, le C.M. a fait de la grammaire avec l'ordinateur. Nous y avons travaillé par groupes de trois. Nous l'avons gardé pendant 5 jours, puis le maître l'a ramené à Périgueux, car l'ordinateur circule dans beaucoup d'écoles.

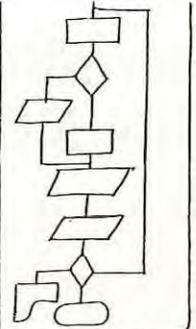
Verecchia

Extrait de « Au Cantou »
Ecole de St Chamassy (Dordogne)

Le C.D.I. une base locale de données ?

En plus de leur mission traditionnelle consistant à mettre à la disposition des élèves et des enseignants le maximum de documents sur le plus grand nombre de sujets, les C.D.I. doivent assurer une initiation à la recherche documentaire sur différents supports. Plus généralement, ils devraient être des lieux dans lesquels s'élaborent des techniques de « gestion des projets » et de travail en équipes interdisciplinaires... Pour que cette action prioritaire des centres de documentation et d'information s'inscrive bien dans la réalité actuelle, il apparaît tout à fait indispensable qu'on les conçoive comme des bases locales de données, reliées à des réseaux fortement interactifs. Cette volonté implique des choix, tant dans l'achat des matériels (ordinateurs, mini-serveurs, modulateurs), ou des logiciels (langages d'accès et procédures d'indexation), que vis-à-vis de la formation des documentalistes et des enseignants utilisateurs. ...Il suffirait d'imaginer des réseaux locaux d'établissements dont chacun d'eux serait

```
160 IF R$="oui"  
THEN 400  
170 GOSUB 1000  
180 PRINT L$  
190 PRINT M$  
200 IF LEN(M$)=0  
THEN 3000  
210 GOSUB 400  
220 END
```



à tout moment et alternativement émetteur, via un serveur « central » (que ce soit dans le quartier, dans la ville, dans le district, dans l'arrondissement...) ou un simple consultant (au moyen des classiques Minutels). Un établissement de base se chargerait de l'entretien du serveur de données, ainsi que de la mise en page des « pages-écrans ».

En conclusion, nous pensons qu'un retard ancien ne devrait pas générer un retard futur... Ou en d'autres termes, que les C.D.I. à installer devraient systématiquement faire l'objet d'une « pré-organisation » informatique leur permettant de devenir très vite opérationnels en tant que serveurs locaux de données.

Jean-Luc Michel
E.L. n° 24 (14.4.84)

Jean Villerot - 29 rue J. Michelet - 01100
Oyonnax. Coordination du Chantier
B.T.J. de l'I.C.E.M.

Quelque chose me dit que l'avenir c'est ça et qu'il devient urgent de faire quelque chose. Sinon nous n'aurons d'« Ecole Moderne » que le nom. Ce projet me semble bon, très bon et je suis prêt à œuvrer avec vous à sa réussite.

Au niveau de la banque de données constituée par la collection B.T. comment cela peut-il se faire ?

Je suis prêt pour ma part à être le relais du projet auprès du C.A.B.T.

Il y a longtemps que je suis persuadé que par exemple la télécopie peut être une (r)évolution considérable pour la correspondance entre enfants ou adultes.

L'an prochain, je me chercherais bien quelque(s) intéressé(s) par une correspondance par télécopie (c'est devenu tellement chiant d'attendre une lettre ou un colis qui met 8, 15 ou 21 jours à arriver : l'intérêt baisse).

Je crois aussi effectivement aux petites banques de données autogérées ou à accès autonomes (on est tous des banques de données) car si on peut demander on peut (doit) aussi donner. Nous, par exemple, avec le centre documentaire très bien constitué, qu'on a constitué, on pourrait aider d'autres écoles.

Mais il y a encore du pain sur la planche.